



Association des personnes  
utilisatrices des services de  
santé mentale de la région  
de Québec

***RAPPORT ANNUEL  
2014-2015***

***« Lorsque surgit l'espoir,  
toute personne ayant un trouble de santé mentale  
peut se rétablir selon ses propres volontés. »***

# Rapport présenté à l'Assemblée générale annuelle des membres tenue le 8 juin 2015

Pour nous joindre :

## APUR

Association des personnes utilisatrices des services de santé mentale de la région de Québec

165, rue Carillon

Québec, Qc. G1K 9E9

Téléphone : (418) 634-0248

Sans frais : 1-877-634-0248

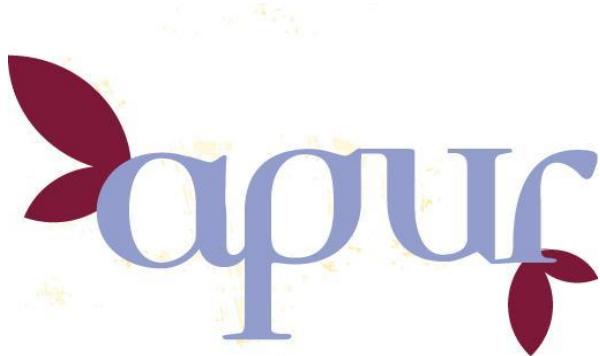
Télécopieur : (418) 634-0231

Courriel : [apur@apurquebec.org](mailto:apur@apurquebec.org)

Site Internet : <http://www.apurquebec.org>

Facebook : <https://www.facebook.com/#!/apurquebec>

Rédaction : **Jonathan Champagne**  
et  
**Ève Côté**

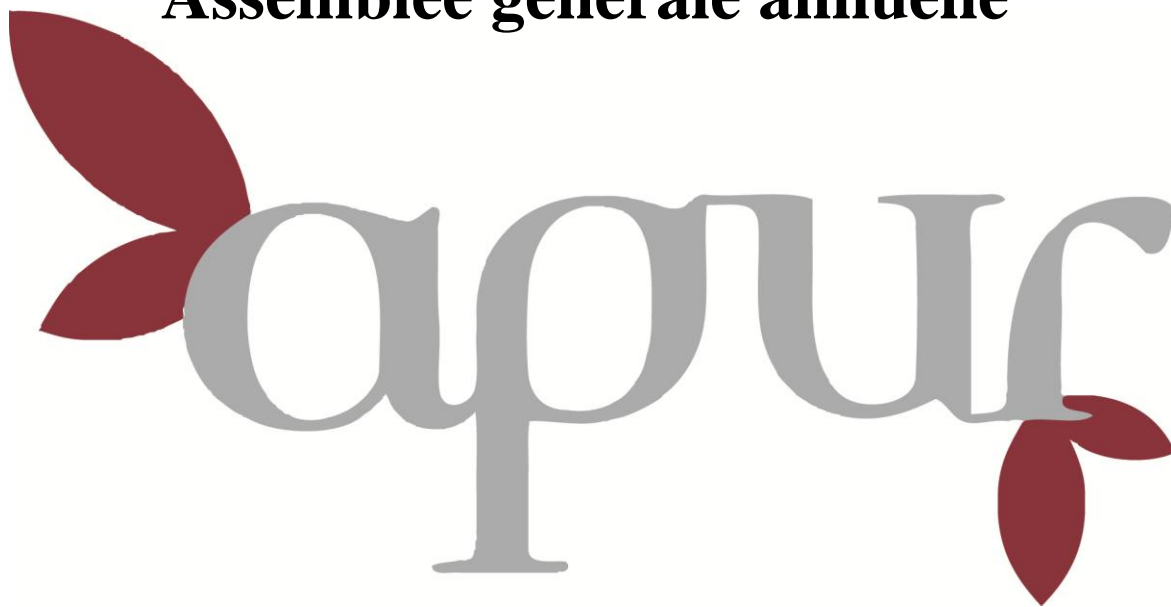


*Informier – Regrouper  
Démystifier – Représenter*

## Table des matières

Avis de convocation	p.4
Ordre du jour	p.5
Mot du président	p.6
Mot du directeur	p.7
Présentation de l'APUR	p.8
<i>CA</i>	p.9
<i>Membership</i>	p.10
<i>Gestion administrative</i>	p.11
<i>Structure</i>	p.11
Les activités	p.12
Les autres implications	p.13
Les prévisions budgétaires	p.14
Les remerciements	p.15
Orientations	p.16
En conclusion	p.17

# **Avis de convocation** **Assemblée générale annuelle**



**8 juin 2015**

**De 17 h 30 à 18 h 30, Monsieur Richard Langlois donnera une  
conférence et nous parlera de son tout dernier livre.**

Il y aura tirage de son tout dernier livre pour les personnes présentes.  
M. Langlois aura également des livres à vendre sur place au coût de 20 \$

**Il y aura des boîtes à lunch qui vous seront servies**

**De 18 h 30 à 20 h, l'AGA**

**Dans le local 319  
165, rue Carillon, Québec  
Salle 319 (2e étage, à droite)**

**Veillez confirmer votre présence avant  
lundi 25 mai 2015 par téléphone  
aux 418-634-0248 ou 1-877-634-0248  
ou encore  
via courriel au : [apur@apurquebec.org](mailto:apur@apurquebec.org)**

17ième Assemblée générale annuelle de l'APUR  
8 juin 2015  
De 18 h 30 à 20 h 30

## Projet d'ordre du jour

### Inscription des membres

---

1. Vérification du quorum et validité de l'avis de convocation
2. Déclaration de l'ouverture de l'assemblée par le président
3. Nomination d'un(e) président(e) et (e) secrétaire d'assemblée
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal de la 16<sup>ième</sup> A.G.A. du 3 juin 2014
6. Ratification des nouveaux règlements généraux adoptés par les administrateurs
7. Résolution pour l'obtention de lettre patente supplémentaire auprès du  
Registraire des entreprises
8. Présentation du rapport annuel 2014-2015
9. Dépôt des états financiers annuels et de l'audit comptable 2014-2015
10. Dépôt des orientations et prévisions budgétaires 2015-2016
11. Nomination de l'audit comptable pour le prochain exercice financier
12. Nomination d'un président (e) et d'un (e) secrétaire d'élection
13. Élections au conseil d'administration
14. Levée de l'assemblée

*POUR INFORMATION: tous les documents relatifs à la présente assemblée, PV d'Aga, rapports d'activités et d'orientation, états financiers, nouveaux règlements généraux et autres sont à la disposition des membres convoqués au siège de la corporation, et remis ou envoyés sur simple demande avant l'assemblée ou sur place le jour de l'assemblée.*

## Rétablir les liens

Une autre année vient de se terminer que déjà nous voyons naître la prochaine à l'horizon. Ce sera une année chargée, car du travail nous en avons toujours. Lors de baisse d'achalandage nous mettons sur pied des formations pour nos membres, nous élaborons des projets pour le futur tels qu'impliquer les membres du conseil d'administration dans le travail du directeur général et de la coordonnatrice, donner des formations aux membres du conseil d'Administration et aux employés de l'APUR, ainsi nous sommes toujours à jour.

Cette année nous avons, à l'aide d'une firme spécialisée dans le domaine, fait une refonte de nos règlements généraux. Ils sont maintenant plus clairs, précise-t-il et surtout plus professionnels.

Il serait important de souligner le travail colossal qu'effectue notre directeur général pour garder de bons contacts avec les différents paliers du Ministère de la Santé et des Services sociaux, car depuis les mouvements de personnel, occasionnés par la loi 10, les personnes ressources ont changé et les communications sont plus ardues. Je tiens à vous signifier que son ardeur au bureau n'en est pas moins diminuée.

Que dire de notre coordonnatrice madame Ève Côté qui avec force de caractère, initiative et courage affronte régulièrement les routes de Portneuf à Charlevoix pour rencontrer des membres, les renseigner et discuter avec eux sur la santé mentale et sur l'APUR. Depuis son embauche il y a un peu plus d'un an madame Côté est un incontournable de l'APUR.

Je me dois de remercier les membres du conseil d'administration pour leur implication, idées, sagesse, bonne humeur ainsi que leur présence aux réunions pour assurer un appui à la direction de l'APUR. Cette année qui vient est une grosse année pour le Conseil d'Administration, car sept postes sur neuf sont en élection.

Finalement, vous, chers membres, je vous remercie de faire partie de cette grande famille qu'est l'APUR et de participer en grand nombre lors d'événements nous impliquant et je ne peux que vous demander de participer encore plus pour les années à venir pour démontrer notre unité.

Steve Blanchette  
Président du Conseil d'Administration.

## Mot du directeur

C'est déplorable de constater qu'encore en 2015, les préjugés concernant les problématiques liées à la santé mentale persistent toujours! La santé mentale est un sujet de plus en plus actuel dans notre société, mais il demeure néanmoins très mal connu. Heureusement, l'APUR est là et poursuit sa mission avec beaucoup d'optimisme!

En poste depuis maintenant plus de deux ans, c'est toujours avec autant de plaisir et d'ardeur que je pilote l'organisme jour après jour. Je m'engage donc à poursuivre mon mandat à l'APUR en m'assurant que nos membres reçoivent des services de qualité dans le plus grand respect de leurs intérêts. Cette année, je mettrai davantage d'emphase sur les régions de Charlevoix et de Portneuf, car leur réalité est toute autre que celle de Québec et leurs enjeux sont particulièrement préoccupants.

Je crois en l'importance capitale de créer des partenariats efficaces, non seulement avec les partenaires des différents milieux, mais également avec nos membres, afin de maximiser les services et les ressources existantes. Ces partenariats peuvent être de véritables foyers de créativité et de découverte de solutions. De plus, en s'impliquant, les membres bénéficient de différents outils qui sont directement liés au rétablissement. Nous avons besoin d'une alliance avec les membres pour réussir à changer les choses!

Au cours du XVII<sup>e</sup> Colloque de l'AQRP qui s'est déroulé au Fairmont le Reine Élisabeth à Montréal, nous avons réalisé une merveilleuse collaboration Québec-France. Le thème de cette expérience singulière était: "Se raconter en santé mentale, du récit de soi au récit dialogique." À travers ces récits de vie d'usagers et de formateurs de chaque côté de l'océan, le but était de réfléchir sur les différents sens à donner à cette expérience pour soi, pour les autres et pour la société. Chaque personne présente à l'atelier était sollicitée afin d'enrichir le débat. Ce fut une véritable réussite!

Au sein de l'APUR, nous avons aussi la chance de travailler avec un conseil d'administration qui a non seulement fait preuve d'ouverture, dans cette dernière année, à l'idée d'explorer de nouvelles idées, mais, qui démontre également une véritable volonté à travailler en collaboration.

Tout compte fait, il est impératif d'offrir aux personnes utilisatrices une place dans la société, de les reconnaître comme des citoyens à part entière et surtout de les accompagner dans le rétablissement. C'est pourquoi nous serons à leur côté afin de poursuivre l'ascension vers leur bien-être et de nous porter avec ferveur à la défense de leurs intérêts.

Jonathan Champagne  
Directeur Général

## Mais, l'APUR c'est quoi?

L'APUR, ou Association des personnes utilisatrices des services de santé mentale de la région de Québec, vise à regrouper les gens en association et ainsi porter la parole du plus grand nombre de personnes possible.

### *Pourquoi?*

Afin de promouvoir et défendre nos intérêts<sup>1</sup> auprès du public et des instances décisionnelles;

Pour favoriser notre participation à tout débat public, table de concertation, forum, étude, etc. sur des sujets qui nous concernent;

Pour nous former et nous informer;

Aussi pour participer et initier des études, des recherches, des sondages afin de mesurer la satisfaction des utilisateurs de services de santé mentale.

***Depuis 1998, notre force et spécificité est que notre Association regroupe uniquement des personnes vivant ou ayant vécu une problématique de santé mentale. Évidemment, les membres du conseil d'administration, de même que les employés de la corporation répondent aussi à ce même critère.***

---

<sup>1</sup> La défense de **droits** est définie par une législation basée sur le principe d'inviolabilité de l'intégrité de la personne (physique, morale, psychologique, financière, etc.). La défense d'**intérêts** consiste à signifier au grand public et aux instances décisionnelles ce qui est souhaitable et aidant pour les personnes représentées. L'État n'est pas tenu par la loi de prendre en compte ou de respecter les recommandations proposées.



## ***Le conseil d'administration***

### **Présidence**

*Monsieur Steve Blanchette a assumé la responsabilité tout au long de l'année.*

### **Vice-présidence**

*Monsieur Jean Gagnon a assumé la fonction de Vice-président tout au long de l'année.*

### **Secrétaire**

*Madame Marie-Anne Ouellet a effectué la tâche secrétaire tout au long de l'année.*

### **Trésorerie**

*Madame Marie-Dominique Rouleau a assuré la responsabilité tout au long de l'année.*

### **Administrateurs**

*Monsieur Sébastien Boilard*

*Monsieur Christian Dupont*

*Monsieur Martin Goulet*



7 séances régulières ont été tenues au cours de l'année financière du 1<sup>er</sup> avril 2014 au 31 mars 2015.

À noter que les sièges spécifiquement réservés pour Charlevoix et Portneuf n'ont pas été comblés en cours de mandat encore une fois cette année. Cet objectif demeure une priorité afin que le conseil d'administration soit le plus représentatif possible et sensible aux préoccupations et spécificités de chaque territoire.

Tous les administrateurs sont des membres de la corporation et siègent de façon bénévole au conseil d'administration sans aucune forme de compensation. Un immense merci à chacun d'entre vous pour votre dévouement. Sans vous, l'Association ne pourrait fonctionner si bien.

## *Le membership*

Pourquoi devenir membre?

- **Pour exercer notre droit de parole et faire entendre notre opinion, quelle qu'elle soit**
- Pour être informé des activités de l'APUR
- Pour profiter des tarifs préférentiels lors d'activités
- Pour avoir accès à un réseau d'utilisateurs de services en santé mentale
- Pour participer aux décisions concernant l'organisation des soins et des services
- Pour soutenir le rétablissement et l'appropriation du pouvoir d'agir
- Pour favoriser l'émancipation des pratiques en santé mentale
- Pour mettre en valeur notre savoir expérientiel
- Pour contribuer au partenariat et à la concertation
- Pour bénéficier de formations

**À noter que vous devez nous informer de tout changement de coordonnées** sans quoi votre nom sera automatiquement retiré de la liste des membres.

Nos bases de données comptaient 240 membres en date du 31 mars 2015.

## ***La gestion administrative***

Encore cette année, la gestion des ressources financières a été effectuée par Action Habitation. Ce partenariat assure une comptabilité rigoureuse des finances de l'organisation. De cette façon, nous pouvons dédier plus de temps à poursuivre notre mission.

## ***Les ententes de services***

Nous avons encore cette année facilité l'embauche et le maintien en emploi de nombreux pairs-aidants. Mentionnons entre autres l'Institut Universitaire en Santé Mentale de Québec ainsi que le CSSS Vieille-Capitale et le CSSS Québec-Nord.

## ***La structure***

### **La direction**

La direction de l'organisation a été assurée par Monsieur Jonathan Champagne.

### **La coordination**

Madame Ève Côté a assumé cette tâche au cours de l'année.

### **Les représentants**

Plusieurs personnes ont représenté bénévolement l'organisation tout au long de l'année. Que l'on pense aux journées annuelles en santé mentale, ou encore au travail demandé pour siéger à différents comités, cela demande énergie et détermination. Ces personnes sont Martin Goulet, Jean Gagnon, Steve Blanchette, Marie-Dominique Rouleau, Marie-Anne Ouellet et Christine Godin. Un merci tout spécial à chacun d'entre vous. Votre implication permet à l'APUR de réaliser efficacement ses mandats et de remplir adéquatement sa mission.

## ***Les médias***

Chaque année, plusieurs membres de l'Association sont actifs de ce côté. Je ne détaillerai pas tous les passages remarquables de nos membres dans les différentes émissions de radio ou de télévision, ni même les apparitions dans la presse écrite ou encore dans les forums et blogs. Je vais plutôt les remercier d'oser contribuer à démystifier les problématiques de santé mentale et ainsi offrir de l'espoir aux personnes. Vous contribuez à diffuser le message de rétablissement, si cher à l'organisme.

Cette année, nous avons continué à vous tenir informés via notre Bulletin d'information. Vous pourrez y participer si vous le souhaitez.

## ***Nos activités***

**Nous participons à de nombreuses tables de concertation et comités, et ce, malgré nos effectifs réduits :**

- Comité régional de coordination en santé mentale (ASSS)
- Comité de gestion Clé en main
- Comité directeur régional des services résidentiels en santé mentale
- Comité RTC
- Table de concertation en itinérance de Québec
- Comité promotion/prévention
- Comité citoyens
- Table territoriale en santé mentale
- *J'habite chez moi*
- *Comité Maisons de Chambres*

## ***Autres implications***

Nous sommes membres de l'AGIR, l'Alliance des groupes d'intervention pour le rétablissement en santé mentale. Nous participons donc aux réunions régulières des membres ce qui permet à l'APUR d'être en contact avec une multitude d'acteurs dans le domaine de la santé mentale. Nous sommes impliqués sur le conseil d'administration du regroupement depuis quelques années.

Nous sommes aussi membres de la coalition sur le logement social en santé mentale puisque le logement social demeure un déterminant important du rétablissement des personnes.

Nous sommes membres du conseil d'administration de la corporation *J'habite chez moi*, une initiative de l'APUR et de la Boussole dans le domaine du logement social en collaboration avec Un Toit en Réserve. Plusieurs personnes bénéficient déjà d'un logement obtenu par la corporation. En fait, à la fin du processus, ce seront 45 personnes en provenance du réseau des ressources non institutionnelles qui auront la chance de vivre dans un appartement dont une partie du coût du loyer sera subventionné. De plus, les personnes recevront aussi le soutien d'un intervenant.

Certains membres ont participé aux journées annuelles en santé mentale à Montréal ainsi qu'au colloque de l'AQRP. Cette expérience est toujours appréciée par les participants puisque ces journées leur donnent la chance de côtoyer une multitude d'acteurs préoccupés par la santé mentale.

Nous poursuivons toujours notre partenariat avec le Carrefour Jeunesse Emploi de Chauveau. Nous parlons de prévention et de rétablissement auprès de leur clientèle.

**Les prévisions budgétaires équilibrées**  
**Avril 2015 au 31 mars 2016**

<b>Produits</b>	<b>Prévisions</b>
Subvention Agence - PSOC	91 228.00 \$
Plan Novateur Pairs aidants (2)	107 783.00 \$
Remb. Salaires pairs aidants (6)	315 350.00 \$
Remb. Charges sociales	38 724.00 \$
Frais de gestion	13 880.00 \$
<b>Total des produits</b>	<b>566 965.00 \$</b>
<b>Utilisation du fonds non affecté</b>	<b>23 000.00 \$</b>
<b>Charges</b>	
Salaires et charges sociales	525 606.00 \$
Loyer	3 560.00 \$
Assurances	2 400.00 \$
Assurances collectives	19 200.00 \$
Fournitures de bureau	2 237.00 \$
Service informatique	2 000.00 \$
Télécommunications	2 300.00 \$
Publicité et promotions	800.00 \$
Courrier et frais postaux	700.00 \$
Honoraires professionnels	9 600.00 \$
Frais de déplacement	4 000.00 \$
Vie associative	3 500.00 \$
Entretien et réparation	200.00 \$
Cotisations diverses	800.00 \$
Frais bancaires	300.00 \$
Formation et colloque	4 655.00 \$
Photocopies	350.00 \$
Graphisme/impression	500.00 \$
Frais activité et de représentation	1 000.00 \$
Autres	2 000.00 \$
CSST	4 257.00 \$
<b>Total des charges</b>	<b>589 965.00 \$</b>

Surplus envisagé 0 \$

Déficit envisagé (0 \$)

## *Remerciements*

Comme à chaque année, profitons de la tribune que nous offre le rapport annuel pour remercier nos fidèles collaborateurs tant du réseau public que communautaire :

- L'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale
  - L'Agir -L'AQRP -Le Griose
  - L'Institut universitaire en santé mentale de Québec
  - Les centres de santé et de services sociaux :  
Québec-Nord, Vieille-Capitale, Portneuf et Charlevoix
  - Santé publique
  - Les centres hospitaliers : CHA, CHUQ, CHUL
  - Les différents organismes communautaires de la région 03 :
- C'est avec plaisir que nous travaillons avec chacun d'entre vous.
- Le curateur public du Québec
  - Action Habitation et Un toit en Réserve
  - Le Ministère de la Santé et des Services sociaux
  - Le programme québécois Pairs aidants réseau
  - ÉquiTravail
  - Tous les bénévoles qui gravitent autour de l'Association et les employés qui contribuent à la poursuite de notre mission
  - Et finalement à tous les autres, ceux que nous aurions pu oublier...

## Orientations

Il y a plusieurs dossiers à travailler quand il est question de la santé mentale. C'est pourquoi nous devons rester à l'écoute de nos membres, nous informer de vos préoccupations et connaître votre réalité.

Les représentants du conseil d'administration prennent leur rôle au sérieux, c'est la raison pour laquelle, à chaque année, nous réfléchissons sur les orientations que nous devons prendre pour faire évoluer l'organisme afin qu'il soit à l'image de nos membres.

L'APUR assurera la continuité du développement de son membership à tous les niveaux. Comme l'an passé, nous persisterons à renforcer nos liens dans Charlevoix et dans Portneuf, afin que les membres soient impliqués dans notre mission. Les volets : formation, sensibilisation et atelier seront davantage développés tout au long de l'année. De plus, il sera même possible de construire des ateliers et des formations, sur mesure. Pour l'Association, ce sont des volets très importants, c'est avec la formation et la sensibilisation que nous pouvons faire avancer notre cause.

L'Association poursuivra ses consultations auprès de ses membres afin de toujours mieux connaître leur réalité. Si nous voulons défendre les intérêts de nos membres, nous devons nous unir, nous rassembler et discuter des priorités sur lesquelles nous devons travailler. De cette façon, nous serons en mesure de bien porter votre parole auprès des instances décisionnelles.



## En conclusion

Une autre belle année vient de se terminer. Ce fut une année de changement et de rencontres agréables. Celle qui s'en vient sera sans doute, une année remplie de nouveauté. Beaucoup de travail nous attend et nous ferons appel à vous afin de toujours bien vous représenter.

Nous voulons, comme à chaque année, travailler fort pour impliquer nos membres de Charlevoix et de Portneuf. Nous avons besoin de vous afin d'approfondir nos connaissances de votre réalité. En vertu de la distance, ces deux régions sont trop souvent oubliées, mais l'APUR pense constamment à vous. Nous nous efforçons d'aller porter votre voix et d'exprimer votre réalité dans les instances décisionnelles.

N'oubliez pas qu'en tant que membres, vous êtes toujours les bienvenus au local de l'Association. N'hésitez pas à nous faire connaître vos préoccupations. Vous pouvez aussi vous impliquer d'une façon ou d'une autre puisqu'il y a énormément de travail à effectuer. De plus en plus de personnes sont impliquées dans différents comités de travail. Vous serez certainement encore sollicités en cours d'année pour participer à la mission de l'organisme puisque de nouvelles demandes arrivent régulièrement à l'APUR.

Malgré les changements ministériels et malgré les temps d'austérité, nous continuerons de nous battre pour nous assurer de garder les gains déjà acquis et d'en obtenir davantage pour nos membres. C'est en travaillant tous ensemble, dans un esprit de collaboration que nous développerons l'Association.